



**VILLE DE  
KINGSEY FALLS**

## **AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 4 mars 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure présentée par :

- M. Bruno Grenier pour Groupe Électro Kingsey inc. concernant la propriété située au 14, rue Lemaire à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de régulariser l'implantation de la construction principale à 2,92 mètres de marge de recul latérale nord-ouest comparativement aux 3 mètres de marge de recul latérale exigés à l'article 6.2.2 du règlement de zonage n°09-02.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette assemblée.

Donné à Kingsey Falls, ce 17 février 2019  
Annie Lemieux, directrice générale et greffière